

Projet éolien de l'Étoile

■ Lettre d'information n°1 - Janvier 2021



Les prochains rendez-vous

ÉDITO

Chères habitantes, Chers habitants,

Depuis 2018, nos deux entreprises, Velocita énergies et BAE, ont décidé d'unir leurs expertises autour d'un partenariat pour développer le projet éolien de l'Étoile à l'étude sur les communes de La Genevroye, Marbéville, Mirbel, Soncourt-sur-Marne et Vignory. Convaincues de l'importance d'échanger et de construire un projet avec le territoire, nous avons décidé de lancer une démarche de concertation. A l'automne 2020, l'équipe Concertation de Mazars a réalisé une étude des perceptions afin de recueillir les questions et attentes d'un certain nombre d'entre vous autour du projet.

Avec cette démarche, que nous souhaitons la plus positive et ouverte possible, nous nous engageons à vous tenir régulièrement informés des actualités et de l'évolution du projet, notamment par le biais de lettres d'informations comme celle-ci.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et profitons de cette occasion pour vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021 !

A très bientôt,

Maria CANDAMIL, Cheffe de projet éolien Velocita énergies
Dorine TEA, Chargée de projets énergies renouvelables, BAE

Afin de vous partager les avancées du projet et d'initier les réflexions autour du projet, Velocita Energies, BAE et Mazars ont le plaisir de vous convier au :

1^{er} ATELIER DE CO-CONSTRUCTION
Rendez-vous le Jeudi 11 février 2021

Session 1 : de 15h à 17h
Session 2 : de 17h30 à 19h30
A la salle communale de Vignory

*Sous réserve des annonces gouvernementales.

Afin de préparer au mieux votre venue, merci de vous inscrire :

Sur le site du projet :

www.projeteolien-de-letoile.fr

Par mail :

ophelie.jovelin@mazars.fr

Par téléphone :

contactez Ophélie JOVELIN - 07 61 58 56 91

Le projet de l'Étoile, de quoi parle-t-on ?

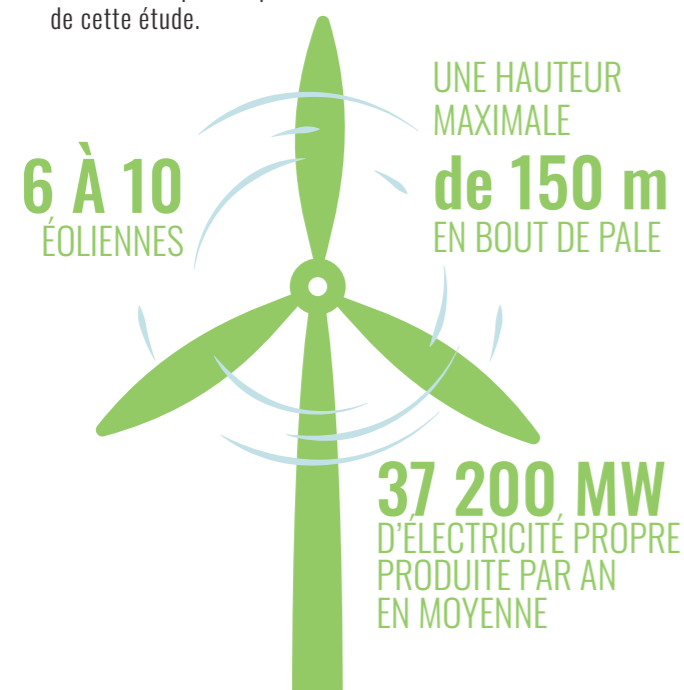
Les contours actuels du projet



Le projet éolien situé sur le Massif de l'Étoile, concernera uniquement des parcelles communales.

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet éolien, plusieurs études sont nécessaires pour déterminer plus précisément le projet comme le nombre de machines installées, ou encore leur implantation précise.

Une première partie des études, notamment l'étude écologique, a été lancée à l'été 2020. Elle est réalisée par un cabinet indépendant (Envol Environnement). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des résultats de cette étude.



LE CALENDRIER



QUI SOMMES-NOUS ?

Velocita Energies et BAE sommes les entreprises co-développeuses du projet éolien de l'Étoile. Nous développons, construisons et gérons la maintenance de projets d'énergie renouvelables.

Zoom sur... Le mât de mesure

En février 2021, un mât de mesure de 100 mètres de hauteur sera installé sur la commune de Marbéville.

À QUOI SERT UN MÂT DE MESURE ?

Dans le cadre des études de faisabilité d'un projet éolien, le mât de mesure permet de quantifier la puissance et la direction des vents. Cette étude est déterminante dans la conception d'un parc éolien.

Le mât de mesure est aussi un outil précieux pour mesurer l'activité des chauves-souris sur la zone grâce à des micros posés en altitude. Cet inventaire sera ajouté à l'étude écologique.

Enfin, le mât de mesure joue également un rôle dans l'étude acoustique. Il permet d'établir le lien entre le bruit ambiant et le niveau et la direction du vent afin de déterminer les différentes ambiances sonores au niveau des zones habitées voisines.

COMBIEN DE TEMPS EST-IL INSTALLÉ ?

Traditionnellement, un mât de mesure est installé pour une durée de 12 à 24 mois afin de réaliser une étude approfondie des vents sur la zone d'étude.



La démarche de concertation

Une démarche de concertation volontaire

Au travers d'une démarche de concertation et de co-construction avec les acteurs locaux, nous souhaitons que le projet éolien de l'Étoile devienne une opportunité pour le territoire et son développement.

Les objectifs de la démarche de concertation

- **Échanger régulièrement ensemble**, en répondant aux questions que vous vous posez ;
- **Vous associer aux étapes clés du projet**, via des ateliers de co-construction ;
- **Vous informer régulièrement** des avancées du projet et des étapes de la démarche de concertation.

Un site internet dédié

Vous souhaitez découvrir le site du projet ? Suivez notre petit pas à pas !



ACCÉDER AU SITE EN 2 ÉTAPES !

1. Ouvrez votre navigateur internet et rentrez l'adresse **www.projeteolien-de-letoile.fr**
2. Cliquez sur « sur connecter », remplissez les champs identifiants et mot de passe puis validez votre compte !



DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTES FONCTIONNALITÉS DU SITE !

- **La page d'accueil** : pour voir les dernières actualités, le projet en bref, les dates des événements ;
- **La page « Le projet »** : pour découvrir le projet, les développeurs et la foire aux questions ;



SUIVRE LES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

- **La page « la démarche de concertation »** : pour comprendre les étapes clés de la démarche ;
- **La page « s'inscrire aux rendez-vous de la concertation »** : pour suivre le planning des événements et s'y inscrire ;
- **La page « les documents de la concertation »** : pour accéder aux lettres d'information, comptes-rendus, etc.



CONTRIBUER ET DÉBATTRE

- **La page « Vos contributions »** : pour proposer des idées, commenter et voter pour celles des autres.